







Présentez votre pièce d'identité pour que l'on puisse envoyer vos documents

Mon espace santé est le nouveau service sécurisé qui permet d'être acteur au quotidien de votre santé. Toujours à portée de main, vous pourrez à tout moment consulter, transmettre et télécharger vos ordonnances médicales.

Quelles sont les pièces d'identité acceptées ?

Pour les usagers français :

- Carte nationale d'identité
- Passeport

Pour les mineurs qui ne disposent pas de CNI ou passeport (ou dans le cas particulier de certains usagers majeurs qui n'en disposent pas) :

- Livret de famille*
- Extrait d'acte de naissance*

Pour les usagers étrangers :

- Passeport ou titre de séjour
- Carte d'identité nationale (pour les usagers européens)



RENDEZ-VOUS MAINTENANT SUR monespacesante.fr

